

s'habilleront , on placera des Sentinelles dans les lieux convenables. Pour ce qui regarde le Noviciat, on défendra au Supérieur d'assembler les Novices. Il lui sera enjoint d'assembler seulement les Prêtres & les Freres Profés , & aussi tôt on séparera tous les Novices, qui seront gardés par deux Sentinelles & par deux Officiers, & on leur fera entendre qu'ils ne doivent avoir aucune appréhension ni inquiétude. Aussi-tôt que la grande porte sera ouverte, on posera deux Sentinelles à celle qui conduit au clocher, en leur enjoignant expressément d'empêcher que personne ne l'ouvre & d'arrêter quiconque se présenteroit pour y passer, soit Religieux, soit séculier, en donnant avis sur le champ à l'Officier qui se trouvera le plus près pour s'en assurer; & si l'on s'apercevoit que quelqu'un eût monté dans le clocher, ou qu'on entendit sonner les cloches, on forcera la porte & l'on se saisira de tous ceux qui s'y trouveront. Les portes & les grilles de l'Eglise resteront fermées toute cette journée, & l'on posera double Sentinelle à celles qui communiquent avec la Maison, afin que personne n'entre qu'en présence d'un des Officiers de la garde. Pour ce qui regarde l'Eglise & la Sacristie, on ne fera rien qu'avec le concours de personnes Ecclésiastiques qu'on avertira de s'y rendre dans la matinée. On placera en-dedans deux Sentinelles à toutes les portes de chaque Collège qui donnent dans la rue, après s'être assuré qu'elles sont bien fermées. Il n'y aura d'entrée libre pour la communication de dehors que les portes qu'aura marquées le Juge, chargé de l'exécution; & pour les faire connoître, on joint ici une notice relative à chaque Maison. Tous les Religieux étant assemblés dans le lieu indiqué, la notification leur sera faite, & quant à tout le surplus, le Juge, chargé de l'exécution, se réglera sur le contenu de l'Instruction imprimée, entant qu'il n'y auroit point d'ordres différens dans la présente.

Dans le Collège Impérial & dans celui du Noviciat, où il doit se trouver deux Juges, l'un se chargera de veiller sur la Communauté rassemblée & de la faire partir aussi-tôt que les voitures seront arrivées, & l'autre s'assurera des offices de la Maison,